

Chers adhérents,

Vous êtes convoqués à une assemblée générale ordinaire annuelle de notre association La Réunion des Livres, conformément à l'article 10 de nos statuts, qui se déroulera :

le samedi 26 septembre 2020 à 9h00
au Théâtre Vladimir Canter sur le campus universitaire du Moufia
20 rue Hyppolite Foucque - 97490 Sainte-Clotilde
(Le Théâtre Vladimir Canter se situe entre la B.U. de droit et lettres et la faculté des sciences)

Seuls les adhérents à jour de la totalité de leur cotisation pourront participer à l'assemblée générale et aux votes. Aucune cotisation ne doit parvenir par voie postale au-delà du vendredi 21 septembre 2020, cependant, les retardataires pourront payer leur cotisation le jour de l'assemblée générale, le samedi 26 septembre 2020 lors de leur inscription avant le début de l'assemblée générale.

Nous vous rappelons qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier.

Un adhérent ne peut détenir qu'un seul pouvoir. Vous devez adresser un pouvoir directement à un autre adhérent. Nous vous rappelons que ce pouvoir ne pourra être utilisé que si le mandataire et le mandant sont à jour de cotisation. Le pouvoir ne sera valable que s'il s'agit d'un document original et ne porter que le nom d'un seul adhérent sans rature ni surcharge.

Nous vous rappelons également que les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Ordre du jour : (Approuvé à l'unanimité par les administrateurs présents au conseil d'administration du jeudi 10 septembre 2020) (Nomination de 2 scrutateurs pour la signature du procès-verbal)

1. Introduction du président sur l'année 2020 et les perspectives 2021
2. Bilan rapide et succinct (toutes les informations étant sur le site web) des évènements suivants : Un livre un transat / Zistor en vavang, Liv' la kaz, Salon La boutique du livre de La Réunion et Salon de la culture et de l'identité réunionnaise, Formation et Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil 2020 par Claudine Serre
3. Prix littéraires : Grand Prix du Roman Métis, Prix du Roman Métis des Lycéens, Prix du Roman Métis des Lecteurs et Prix Vanille
4. Trésorerie et subventions 2020 et 2021
5. Projets et résolutions 2021
6. Questions diverses et débat (cette assemblée générale n'étant pas une assemblée générale de clôture d'exercice comptable, le président souhaite laisser un temps important aux questions et débat)
7. Fin de séance.

La présence des adhérents à l'Assemblée Générale est très importante !

Ce rassemblement, c'est aussi un moment pour mieux se connaître et partager un vrai moment convivial autour de notre passion du livre.

Pour des raisons sanitaires, liées au COVID-19 et imposées par la direction, le nombre des adhérents assistant à l'assemblée générale ne pourra pas être supérieur à 50 membres afin de respecter les mesures barrières mise en place par l'État. Dans la mesure où les années précédentes, La Réunion des Livres n'a jamais atteint cette jauge lors d'assemblée générale cette contrainte est possible.

Merci de confirmer votre présence, **si vous êtes sûr d'être présent**, auprès de la secrétaire comptable, ainsi que si vous vous désistez au dernier moment au **06 92 94 83 88** ou par mail contact3.lrdl@gmail.com au plus tard le **vendredi 25 septembre 2020**.

Philippe Vallée

Président de La Réunion des Livres

06 92 87 00 46 - philippevallee@wanadoo.fr